

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5567
29 février 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE EN DATE DU 28 FEVRIER 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BOLIVIE

Le représentant du Gouvernement du Chili auprès des Nations Unies a cru bon de répondre à la note que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence le 26 courant.

Le note du représentant du Chili porte le numéro 18 et est en date du 26 février.

La délégation bolivienne sait gré au représentant du Gouvernement chilien de sa contribution à l'éclaircissement des faits survenus à Mejillones, localité située en territoire bolivien occupé par le Chili.

Je prie Votre Excellence de prendre note tout particulièrement des paragraphes dans lesquels le représentant du Chili confirme officiellement que le drapeau bolivien a été hissé sur des édifices publics de Mejillones, le 8 février.

Si cela a eu lieu dans des bureaux du Gouvernement chilien, on comprend d'autant plus aisément ce qui s'est passé dans les habitations privées.

Il faut ajouter que les événements de caractère civique de Mejillones ont eu pour cause l'état d'abandon dans lequel se trouvent les populations boliviennes de la zone occupée par le Chili, ce que le représentant du Chili passe sous silence.

Pour ce qui est des appréciations que le représentant du Chili a formulées sur la vie politique dans mon pays, elles font ressortir l'incompatibilité d'idéologie qui existe entre un gouvernement d'origine féodale comme le sien et un gouvernement comme le mien, qui incarne les revendications populaires. A ce sujet, il me suffira de citer les paroles avec lesquelles le président Kennedy a salué le président Paz Estenssoro, à son arrivée à Washington en octobre dernier : "Ce que vous avez fait pour votre peuple, Monsieur le Président, est ce que nous voudrions que l'on fît dans tous les pays d'Amérique latine".

Je regrette d'importuner Votre Excellence et les éminents représentants qui siègent au Conseil de sécurité, à qui je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note. La Bolivie se voit obligée de le demander parce que le Gouvernement chilien a fermé la porte à toutes possibilités de dialogue constructif. C'est ce que prouvent les termes de la lettre que le représentant du Chili a adressé à Votre Excellence.

Je saisis cette occasion, etc.

(Signé) RENAN CASTRILLO JUSTINIANO

